



LE SERMAGEOIS

n° 126



Bulletin d'informations municipales
Octobre 2020

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- CCAS
- Parc du Morvan
- Territoires zéro chômeur
- Conseil départemental
- Info numérique
- Notre Dame de La Salette
- Vie communale
- Info jeunesse
- Agenda
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages **A votre service !**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants :

Jardinage : - sans matériel : 15€/heure

- avec matériel : 19€/heure

- avec gros matériel

(tracteur) : 60€/heure

Informations et inscriptions en mairie.

Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €



Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, faites le 3237, puis tapez à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.

Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)



Du Lundi au Vendredi : 13h30/17h30

Le Samedi 8h/12h et 13h30/17h30

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.

Sac bio en vente : 2.50 € les 26 sacs de 20L, au site administratif route des réservoirs à St Honoré les Bains.

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

de 17h30 à 18h30

dans les locaux

de l'ancienne école



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Auguste MARTIN s'est éteint le 1er juillet dans sa 95ème année.

Il est né le 10 novembre 1925 à Saint-Léger de Fougeret. Septième d'une famille de neuf enfants, il était le dernier encore en vie. Il a travaillé à la ferme de ses parents à l'Ecousat, commune de Saint-léger de Fougeret dès l'âge de 14 ans, ses frères aînés étant partis à la guerre, et ce jusqu'à son mariage en 1951 avec Marie Madeleine LAUMAIN.

Ils ont alors repris la ferme de Mouniot où ils sont toujours restés, même à la retraite, et ce jusqu'en 2017, pour rejoindre l'EHPAD de Moulins-Engilbert.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à la famille.

Serge RAULT nous a quitté le 18 juillet à l'âge de 63 ans. Les Guignebarde sont bien tristes sans lui. Sermageois d'adoption après avoir été mécanicien dans la région parisienne, il est devenu ouvrier agricole et employé à la mairie d'Aunay en fin de carrière professionnelle. Serge aimait la compagnie de ses voisins et aussi la chasse.

Nous n'oublierons pas son franc parlé, son regard malicieux et son air taquin.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à Anthony et à toute sa famille.

Notre sermageois a l'habitude de retracer tous les événements festifs de notre village. Pour ce trimestre, la rédaction de nos articles a été rapide ... Car il ne s'est pas passé grand-chose et il est bien compliqué de prévoir quoi que ce soit pour le quatrième trimestre. Pour l'instant, une seule manifestation est programmée à la salle socioculturelle, le 12 décembre, avec la venue du Duo Menguy/Le Penec, spectacle organisé dans le cadre de la saison culturelle de la communauté de communes. Nous ne désespérons pas, non plus, de participer au TELETHON. L'organisation de l'arbre de Noël est en réflexion avec le comité des fêtes.

Ce n'est pas pour autant que nos conseillers, nos membres du CCAS, nos employés et riverains du Bourguéroult se sont lézardés au soleil ! Pendant la fermeture annuelle de la mairie, tous se sont attelés à la rénover. Ensuite, ce fut au tour de la maison Duvernoy avec la fabrication d'une nouvelle croix, la rénovation de son socle, la mise en peinture de la rambarde du logement communal. La réfection du puits est en cours, elle nécessite un certain savoir-faire que nos deux compères Jean-Pierre et Guy s'emploient à exercer à la perfection.

Merci à vous toutes et à vous tous de votre investissement, de votre générosité et de votre professionnalisme. Beaucoup se demande pourquoi le cadran de l'église s'obstine à afficher 12 h50... Pour plusieurs raisons, d'abord, nous n'avons pu voter le budget permettant, entre autres, les travaux de réparations des engrenages de la pendule que le 2 juillet au lieu du mois de mars dans une année "normale". Ensuite, ce fut les grandes vacances, l'entreprise n'a pas donné signe de vie. Et tant mieux ! Car en levant les yeux au ciel Guy, s'est aperçu que le zinc qui entoure le cadran s'était décroché, empêchant, inévitablement, les aiguilles de tourner. L'entreprise Marceau a été contactée et les travaux seront rapidement entrepris. Ensuite, il nous faudra attendre l'entreprise spécialisée pour réparer l'engrenage.

Merci à Guy MONTARON et à son équipe qui ont ouvert les portes de notre église lors des journées du patrimoine et qui ont tenu à faire "un petit quelque chose" le 20 septembre dernier à l'occasion du pèlerinage dédié à Notre Dame de la Salette.

C'est d'ailleurs à cette occasion que la pluie est enfin arrivée, mais un peu tardivement. Il nous aura fallu supporter, pour la troisième année consécutive, une sécheresse destructrice sur bien des plans.

L'adressage, voilà un mot avec lequel il va falloir nous familiariser. L'adressage est l'ensemble des techniques et des méthodes permettant l'inscription d'indications complètes et structurées sur un objet postal pour garantir l'identification de son destinataire, la localisation de son point de remise et son traitement efficace et rapide par l'opérateur postal. Comme vous avez pu lire dans les mails que nous vous avons adressés, la fibre viendra jusqu'à nous quand ? La question reste en suspens. Mais quoiqu'il en soit, L'adressage des logements est primordial à la commercialisation des offres fibre. Aujourd'hui, les Fournisseurs d'Accès Internet interrogent des bases de données nationales contenant des adresses conformes à la réglementation (n° de voie, type de voie, nom de voie). Tout habitant dont l'adresse ne respecte pas cette syntaxe ne pourra être identifié par un FAI et sera donc inéligible même si les travaux sont faits. L'adressage servira aussi pour faciliter les secours et la livraison des colis. Le conseil municipal se penchera, en 2021, sur ce dossier complexe.

Malgré toutes les déconvenues de cette année, décidément exceptionnelle, je vous souhaite un bel automne.

VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU REUNION du 2 Juillet 2020

Date de Convocation : 24 Juin 2020

L'an deux mil vingt, le deux juillet, à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de l'ancienne école de SERMAGES afin de répondre aux mesures sanitaires en vigueur, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

Convoqués: Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Lisa ADAMKIWICZ, Fanny COURTHAUDON, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

Excusés : Jean-Pierre CORDIER procuration à Alain COLLIN, Jean-Noël BERNARD procuration à Olivier BICHON.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

- Budget Primitif 2020 :

Madame le Maire présente le budget primitif comme suit :

Fonctionnement – équilibre dépenses - recettes : 353 426.53 €

Investissement –

Dépenses.....	60 258.00 €
Restes A Réaliser.....	6 924.00 €
Solde d'exécution.....	48 433.95 €
TOTAL.....	115 615.95 €

Recettes.....	160 443.58 €
Restes à Réaliser.....	18 800.00 €
TOTAL.....	218 989.95 €

Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

- Vote des taux d'imposition :

Au vue des dépenses d'investissement prévues, le conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation des taux qui sont les suivants :

Taxe d'habitation	21,42
Taxe foncière (bâti)	14,56
Taxe foncière (non bâti)	33,00.

- Questions diverses :

Lisa ADAMKIEWICZ a assisté au conseil d'école qui s'est tenu le 25 Juin 2020, elle donne un bref compte rendu : baisse des effectifs, question de la participation des communes, confinement pas de décrochage d'élève.

Il sera communiqué à chacun dès qu'il parviendra en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures.

VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU REUNION du 3 Septembre 2020

Date de Convocation : 24 Août 2020

L'an deux mil vingt, le trois septembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués se sont réunis dans la salle de l'ancienne école de SERMAGES afin de répondre aux mesures sanitaires en vigueur, sous la présidence de Dominique STRIESKA, Maire.

PRESENTS : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Jean-Pierre CORDIER, Lisa ADAMKIWICZ, Fanny COURTHAUDON, Lydie KLEIN, Olivier BICHON, Jean-Noël BERNARD, Annick NOVAK, Emmanuel GRIMOND.

ABSENT : Régis GRANDJEAN.

Secrétaire de séance : Fanny COURTHAUDON a été désignée.

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé.

Madame le Maire a demandé au conseil s'il était d'accord pour délibérer sur deux points qui n'étaient pas inscrits à l'ordre du jour :

- Transfert de voirie à CCBLM
- Montant d'une amende pour les dépôts sauvages d'ordures.

Le conseil a donné son accord.

- *Désignation des membres de la CLECT et commissions à CCBLM :*

Madame le Maire informe le conseil qu'un membre titulaire et un suppléant doivent être désignés pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Le conseil a désigné Madame Dominique STRIESKA, titulaire et Monsieur Alain COLLIN suppléant. Lors du prochain conseil communautaire des commissions thématiques vont être créées, des conseillers municipaux peuvent y participer. Monsieur Emmanuel GRIMOND souhaite être membre de la sous-commission agriculture, et Monsieur Olivier BICHON membre de la sous-commission attractivité.

- *Prime COVID au Personnel :*

Madame le Maire donne lecture d'une note du Centre de Gestion 58 sur le versement d'une prime exceptionnelle qui peut être octroyée au personnel mobilisé pendant l'état d'urgence sanitaire. Après débat, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour récompenser le personnel qui a continué à travailler malgré ce contexte.

- *Affectation de la DCE 2020 :*

La mairie de LUZY a informé la commune que le montant de la DCE 2020 reste identique aux années précédentes soit 3 818.00 €. Cette somme sera affectée à la rénovation d'un logement au Bourguérault.

- *Adhésion à la FREDON Bourgogne Franche-Comté :*

Un appel à cotisation de 50.00 € a été adressé en mairie par la FREDON Bourgogne Franche-Comté qui s'est associée à la Fédération des Chasseurs et à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre pour la mise en place d'un programme de régulation collective des populations de corvidés dans la Nièvre. Après un débat le conseil municipal ne souhaite pas adhérer pour cette année.

VIE MUNICIPALE

- Redevance d'Occupation du Domaine Public :

Les tarifs 2020 sont les suivants :

ENEDIS : population inférieure à 2 000 habitants ... 212.00 €

TELECOM :

réseau aérien : 55.540 € x 10.6080 km soit 589.16832. ...arrondi à 589.00 €

réseau souterrain : 41.6600 € x 0.6300 km soit 26.2458.... arrondi à 26.00 €

Ces tarifs seront appliqués.

- Transfert voirie à CCBLM :

La compétence voirie a été transférée en date de 1/01/2018 à la Communauté de Commune Bazois Loire Morvan. Il y a lieu de procéder au transfert comptable des biens. Le conseil s'est prononcé sur ce transfert comptable de la voirie classée et autorise le Maire à signer le nouveau procès-verbal.

- Montant de l'amende pour dépôts sauvages :

Le conseil s'est prononcé sur le montant d'une amende à l'encontre des personnes qui créent des dépôts sauvages sur la commune, soit 130,00 € qui peuvent être recouverts par la trésorerie.

- Questions diverses :

Emmanuel GRIMOND et Lydie KLEIN ont donné un compte rendu de la réunion du SIAEP DE LA DRAGNE à laquelle ils ont assisté.

Lisa ADAMKIEWICZ et Olivier BICHON ont participé à une réunion du SITG et ont également donné un compte rendu.

Lydie KLEIN a demandé si la réparation du chemin rural à La Grange Thirault a été réalisée, Jean-Pierre CORDIER s'est rendu sur place et dit qu'il a été remis en état.

Elle a également posé la question de la mise à disposition de la secrétaire à la commune, les adjoints seront chargés de prendre contact avec la mairie de MOULINS ENGILBERT pour envisager le renouvellement de la convention.

L'ordre du Jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures.

CCAS

COMPTE RENDU 21 Juillet 2020

Date de convocation : 13 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le vingt et un juillet à dix-neuf heures, les membres du CCAS dûment convoqués se sont réunis salle de l'ancienne école de Sermages pour respecter les conditions sanitaires en vigueur, sous la présidence de Dominique STRIESKA.

Présents : Dominique STRIESKA, Olivier BICHON, Jean-Pierre CORDIER, Annick NOVAK, Lydie KLEIN, Fanny COURTHAUDON (Arrivée à 19 H 35), Jean-Noël BERNARD, Amandine RICCI, Sandrine HAROU, Céline MARTIN.

Excusée : Paule COUPAIN procuration à Lydie KLEIN.

En préambule Madame STRIESKA a présenté les activités du CCAS (organisation de la brocante, participation téléalarme, récompenses fleurissement, bons d'achat aux élèves entrant au collège, participation au téléthon) pour les nouveaux élus. Les élus (Maire et Adjointes) reversent la moitié de leurs indemnités pour alimenter les recettes.

Le compte administratif est présenté aux membres du CCAS avec les résultats suivants, qui sont identiques au compte de gestion dressé par M. Didier BROUSSE, Trésorier :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 1 745,44 €
Report année antérieure	+ 427,24 €
Résultat de clôture	- 1 318,20 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00 €
Report année antérieure	+ 3 770,00 €
Résultat de clôture	+ 3 770,00 €

Restes à réaliser Recettes et Dépenses = Néant

AFFECTATION DE RESULTAT

Crédit de report en fonctionnement (cpt 002)	- 1 318,55 €
Report en investissement (cpt 001)	+ 3 770,00 €

Madame Dominique STRIESKA, Présidente a quitté la salle pour ne pas prendre part au vote. Le conseil du CCAS, adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté par Olivier BICHON.

A 19 heures 35, arrivée de Fanny COURTHAUDON qui n'a pas pris part au vote.

- BUDGET PRIMITIF

Madame STRIESKA a rejoint la salle et présenté le budget primitif, comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses :	3 981,80 €
	Report 002 :	1 318,20 €
	TOTAL :	5 300,00 €
	Recettes :	5 300,00 €
Investissement :	Recettes 001 :	3 770,00 €

Il a été adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20 heures.

Parc du Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan a été créé par décret le 16 octobre 1970. Il a été un des premiers, institué suite au décret de 1967 qui permettait la création de ces territoires labellisés par le ministère en charge de l'Environnement. Au moment de leur création, les parcs n'avaient pas de statut bien défini ; ainsi le Parc naturel régional du Morvan eut un statut associatif jusqu'en 1975. Il deviendra, ensuite, un syndicat mixte. Il réunit les communes classées et partenaires, les communautés de communes, les départements, la région du territoire classé. Les représentants de l'État participent aux décisions du syndicat mixte. La charte constitutive de 1970 fixe les grands enjeux auxquels ce nouveau Parc doit répondre : poursuivre les développements et l'équipement du Morvan et devenir un espace récréatif pour les urbains qu'il souhaite accueillir. Elle sera révisée en 1979, puis une deuxième fois en 1996, enfin en 2008, avec un nombre croissant de communes qui viennent rejoindre le noyau central initial. En 2008, ce sont 117 communes qui sont classées. La révision pour le renouvellement de 2020 a été enclenchée en 2017, car la procédure est longue et le périmètre d'étude comprend 137 communes !

Les parcs nationaux français, par leur caractère exceptionnel, sont responsables de la préservation de leurs territoires, avec des missions de protection de la biodiversité et de valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature. De plus, un parc national crée de la réglementation.

Avec l'aide d'une équipe de techniciens, il applique les orientations de sa charte validée par l'ensemble de ses membres.

L'équipe de techniciens est composée d'une cinquantaine de personnes, spécialisées dans les différents domaines d'intervention du parc, exemples : l'agriculture, le tourisme, la forêt, l'environnement, la culture, etc.

La capacité des parcs à réaliser leurs missions réside dans leurs aptitudes à faire respecter les orientations de la charte sans pour autant disposer d'un pouvoir de contrainte. En d'autres termes, leurs seuls moyens sont l'information, la sensibilisation et la pédagogie.

Au quotidien, les habitants peuvent solliciter des avis, des conseils sur :

- Toute question environnementale : entretien d'étangs, de berges de cours d'eau, de gestion forestière et agricole, en lien avec les sites Natura 2000 ou non... ;
- Des projets d'optimisation énergétique des bâtiments : aide au diagnostic, quels travaux envisager pour réduire sa consommation énergétique et améliorer le confort de son habitation tout en diminuant sa facture énergétique.
- Comment recourir aux énergies renouvelables (chaudière bois, panneaux solaires...) ;
- Comment construire et rénover son habitation, ses bâtiments professionnels : un architecte-conseil du CAUE intervient gratuitement pour tous les porteurs de projets qui en font la demande. Des outils pour l'entretien des bâtiments (guides couleurs en Morvan etc.) ;

Chacun peut aussi :

- Participer à des animations, formations, conférences sur diverses thématiques tout au long de l'année, à la Maison du Parc, dans les Maisons à thème de l'Écomusée et partout sur le territoire ;
- Participer à des stages de taille, greffe et gestion raisonnée des insectes et maladies du verger, au sein du verger conservatoire de la Maison du Parc ;
- Louer un pressoir à jus de pommes, équipé d'un pasteurisateur pour valoriser les fruits du territoire ;
- Se former concrètement à l'apiculture grâce au rucher école de la Maison du Parc ;
- Se faire accompagner, pour les porteurs de projets souhaitant s'installer ou développer une activité en Morvan au travers du programme Leader Morvan ;
- Utiliser du matériel pour les personnes en situation de handicap afin de leur permettre de pratiquer une activité sportive ou d'augmenter leur autonomie grâce à des matériels adaptés pour des activités de pleine nature (Morvan pour tous).



Territoires Zéro Chômeur

Lettre de M. Laurent GRANDGUILLAUME, président de TZCLD



Après une vingtaine d'heures de débat, l'examen de plus de 400 amendements dont la plupart reprennent les propositions que nous avons formulées, la proposition de loi Territoires zéro chômeur de longue durée a été adoptée à l'unanimité par les députés ce mercredi après-midi.

Nous saluons le travail approfondi de la Rapporteuse, Marie-Christine Verdier-Jouclas, et l'engagement de tous les parlementaires qui ont soutenu nos revendications lors des débats et permis des avancées significatives notamment :

le passage de 40 à 60 le nombre de territoires expérimentaux,

la suppression de la mise sous tutelle de Pôle emploi,

la sécurisation des dix premiers territoires et du financement.

Nous saluons également l'ouverture des Ministres Elisabeth Borne et Brigitte Klinkert sur la volonté qu'aucun territoire sérieusement préparé et répondant au cahier des charges ne soit laissé au bord du chemin. Nous resterons vigilants sur les suites données à cet engagement.

Le travail continue au Sénat début octobre, notamment avec Frédérique Puissat, Rapporteuse du texte. Nous espérons que les travaux de la chambre haute permettront d'enrichir le texte notamment sur la qualité de l'expérimentation en assurant 5 années pleines d'expérimentation pour tous les nouveaux territoires ainsi qu'en permettant le financement d'une partie de l'ingénierie des comités locaux pour l'emploi.

Laurent Grandguillaume

Président de Territoires zéro chômeur de longue durée

CONTACTS :

TZCLD : 02 85 52 45 49 / www.tzclld.fr / [@ZeroChomeurLD](https://twitter.com/ZeroChomeurLD)

Presse : Loïc Hamon / 06 95 58 44 75 / loic.hamon@tzclld.fr

Sport

La saison sportive a repris pour les petits et les grands, sous conditions sanitaires.

Si vous êtes intéressés par une activité « sport » et que vous recherchez des informations, voici les coordonnées des mairies auprès desquelles vous pouvez vous renseigner :

Mairie Moulins Engilbert 03 86 84 21 48

Mairie Château Chinon 03 86 85 15 05

Mairie Châtillon en Bazois 03 86 84 14 76

Bon sport à tous !





Soutiens financiers annuels du Département aux territoires et habitants nivernais

Chaque année, le **Conseil départemental de la Nièvre accompagne financièrement les territoires** infra-départementaux (communes, intercommunalités) et leurs habitants au travers de **quatre types de dispositifs** :

1) Des enveloppes financières :

- La Dotation Cantonale d'Équipement (DCE) permet aux communes de trouver auprès du Département des fonds destinés à des investissements locaux sur leurs territoires. Pour mémoire, l'enveloppe globale en 2017 dépassait les 2 millions d'euros, équitablement répartis entre l'ensemble des 17 cantons nivernais ;

- L'enveloppe financière instituée par les Contrats Cadres de Partenariats (CCP), entre le Département et les intercommunalités et les communes sur trois ans, qui permet de soutenir des projets de développement locaux;

- Le Fonds Départemental d'Animations Cantonales (FDAC), qui permet d'accompagner et soutenir des manifestations associatives ouvertes au public dans les communes et les cantons.

2) L'opération 1000 arbres dans les cantons :

Afin de contribuer au développement durable du territoire et de participer à la lutte contre les effets du réchauffement climatique, le **Département finance l'achat** et participe à la plantation de **1000 arbres** par an, arbres qui sont **offerts aux communes** sur chaque canton nivernais.

3) Le Budget participatif nivernais :

Depuis 2019, le **Conseil départemental propose de financer**, chaque année, des **projets associatifs** portés dans les cantons et les communes et soumis aux votes des Nivernais(es). Au moins un projet est désigné lauréat dans chaque canton et le Département en finance jusqu'à **80 % du montant total** des investissements (dans la limite de 12 500 euros HT). En 2020, le Budget participatif nivernais dispose d'une enveloppe budgétaire de 250 000 euros à répartir entre les futurs lauréats, plus 30 000 euros pour les projets portés par les collégiens dans leurs établissements.

4) L'offre de mutuelle de groupe Nièvre santé :

Le Département a négocié avec la **Mutuelle des Organismes Sociaux (MOS)** la mise en œuvre d'une **mutuelle santé de groupe et solidaire**, Nièvre santé, accessible à des tarifs privilégiés, à chaque habitant du territoire jusqu'alors pas ou peu couvert pour sa complémentaire santé. C'est un avantage en terme de **pouvoir d'achat** des Nivernais(es).

Nevers, le 16 septembre 2020

Cabinet du Président

Affaire suivie par : Gilles NOËL

T. : 0386 606 989

Mai : gilles.noel@nievre.fr

Réf. : GN/2020_9_16

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

La rentrée scolaire, avec les nouvelles obligations sanitaires imposées aux communautés éducatives de nos collèges et la contrainte exercée sur les familles devant régler les dépenses des masques de protection de leurs enfants, m'a conduit à rechercher de nouveaux moyens susceptibles de répondre aux enjeux de la santé et de la solidarité.

C'est pourquoi, le conseil départemental, après avoir acheté un nouveau stock de masques réutilisables, a livré en début de mois 4 exemplaires en tissu à chaque élève scolarisé et s'engage à **offrir gratuitement, tissu et élastiques** pour la confection de 3 masques supplémentaires à destination de nos 7 676 collégiens.

Pour ce faire, persuadé qu'ensemble nous relèverons cet enjeu de santé publique, je sollicite à nouveau votre capacité à mobiliser, notamment, vos couturières et bénévoles qui ont adhéré à l'initiative Nièvre Solutions Solidaires du printemps dernier. Plus de 70 000 masques en tissu ont ainsi été fabriqués bénévolement en quelques semaines et remis à vos habitants. 23 000 masques supplémentaires, dès cet automne, permettront ainsi un meilleur respect quotidien des règles en vigueur et une équité territoriale pour tous les élèves.

Je vous invite à commander, dès à présent, le tissu et les élastiques nécessaires en adressant un mail à : nievre-solutions-solidaires@nievre.fr. L'équipe de mon cabinet vous fera livrer la matière première lors de ses tournées de distribution et centralisera, par secteur scolaire, l'ensemble des masques fabriqués avant de les remettre aux 30 établissements scolaires d'enseignement secondaire nivernais.

Je vous prie de croire, Madame le maire, Monsieur le maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain LASSUS

Président du Conseil départemental



DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le très haut débit chez vous, cela veut dire qu'un grand nombre de données numériques, avec un débit **supérieur à 30 mégabits par seconde**, peut transiter jusqu'à chez vous et abreuver vos dispositifs numériques, ordinateurs, télévision, téléphones.

Les différentes technologies qui permettent d'accéder à un tel débit sont proposées par les fournisseurs d'accès. Aujourd'hui, la plus efficace est la fibre optique.

Nièvre numérique est un syndicat mixte créé en 2006 par le Conseil départemental de la Nièvre et l'agglomération de Nevers. Nous sommes une équipe de 7 personnes qui œuvre pour le raccordement à internet très haut débit de tous les foyers nivernais.

Notre objectif est l'accès au raccordement à la fibre de chaque foyer dans les délais les plus rapides. Nous orchestrons la construction des réseaux de fibres optiques et l'organisation de solutions temporaires pour

Elles sont toutes présentes en Nièvre.

5 TECHNOLOGIES

POUR SE CONNECTER

La Fibre optique

L'ADSL

La 4G fixe

Le WiMAX

Le satellite

AU TRÈS HAUT DÉBIT

un réseau de fils de verre transparents

un réseau de fils de cuivre

le réseau de téléphonie mobile

des ondes radio à courte portée

des ondes très longue portée

3 ACTEURS

SE RÉPARTISSENT

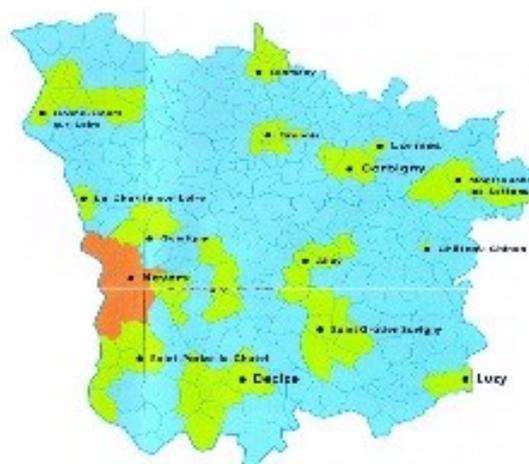
LE DÉPLOIEMENT

DU TRÈS HAUT DÉBIT

EN NIÈVRE

L'opérateur **Orange** s'occupe du tiers des Nivernais qui vit dans l'agglomération de Nevers

Vous êtes concerné si vous êtes en **zone orange** sur cette carte.



L'opérateur **SFR** s'occupe du tiers des Nivernais qui vit dans les communes moins peuplées.

Vous êtes très probablement concerné si vous êtes en **zone bleue** sur cette carte.

Nièvre Numérique s'occupe du tiers des Nivernais qui vit dans les communes les plus peuplées.

Vous êtes très probablement concerné si vous êtes en **zone verte** sur cette carte.

ON Y EST PRESQUE

2006

Le département de la Nièvre s'est saisi de son avenir numérique par la création de **Nièvre Numérique**.

2008

Les Nivernais ont accès à l'offre **téléphonie + internet + télévision**.

2014

Déploiement de la fibre optique dans les principales zones d'activités et tous les collèges, lycées et les centres de soins hospitaliers.

Aujourd'hui

Plus de **15 000 foyers** sont déjà raccordés à la fibre, plus de **20 000 le seront à la fin de l'année**, de Cosnes-sur-Loire au nord à Luzy au sud en passant par Saint-Parize-le-Château et Cercy-la-Tour.

D'ici 2022

Le but est de rendre **chaque foyer nivernais** raccordable à la fibre optique.

D'ici 2025

L'objectif du Gouvernement est de généraliser la fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire français.

Notre Dame de La Salette

Le pèlerinage à Notre Dame de La Salette s'est déroulé le dimanche 20 septembre dans l'intimité, en respectant les consignes de distanciation, sous un ciel menaçant. Après la messe célébrée par le Père Philippe Vivier à l'église de Moulins Engilbert, les pèlerins prirent le chemin de Sermages à pieds pour un petit groupe et en voiture pour les plus fatigués. Tous se retrouvèrent devant la salle socioculturelle très satisfait de pouvoir partager le pique-nique.

A 15h00 rendez-vous était donné à l'église pour le départ de la procession jusqu'à la croix rénovée des Chaumes. Quelques personnes venant des environs se sont jointes au groupe, l'une d'entre elle venue de Luzy sans savoir si le pèlerinage était maintenu mais convaincue qu'il ne pouvait en être autrement. Merci à Annie et Madeleine pour la préparation des chants en l'honneur de Notre Dame et à l'ensemble des participants qui ont chanté en chœur Marie.



Rassemblés autour du calvaire des Chaumes, mais à distance, les pèlerins prièrent et reprirent les chants à Notre Dame.

Une information fût donnée sur l'entretien de ce site communal, Christophe Marceau a pu nous dire qu'il avait réalisé la précédente croix en 1993 à la même époque que celles du bourg et devant la mairie.

Cette nouvelle restauration a été admirée et tous remercient la municipalité et les bénévoles qui ont œuvrés pour remettre en état ce calvaire.

Les 19 et 20 septembre correspondaient aussi aux Journées Européenne du Patrimoine. L'association à Notre Dame de La Salette s'était inscrite pour une ouverture et une visite guidée de l'église Saint Pierre le samedi de 9h00 à 19h00. Quelques sermageois ont profité de cette ouverture pour découvrir ce que l'on ne voit pas lors d'un office. Grâce à l'information passée sur le site national des J.E.P, des personnes de passage dans notre région ont découvert la commune de Sermages et son église.

C'est aussi l'occasion de rechercher la documentation, les photos pour comprendre la construction telle que nous la connaissons. L'église de Sermages a été beaucoup transformée au cours des siècles.

La préoccupation actuelle est l'horloge arrêtée depuis le confinement. L'entreprise chargée de son entretien est venue l'année dernière pour recalibrer les aiguilles qui avaient pris du retard. Cette année, à la deuxième intervention le technicien découvre un pignon cassé et des engrenages usés.

En regardant de plus près, on s'aperçoit que la couverture qui protège le cadran s'est détachée et venue se placer sous la grande aiguille. Le frottement de cette aiguille a certainement provoqué l'usure des engrenages. La réparation serait facile, mais à cette hauteur !



A propos de cette horloge, Alice Michot écrivait dans le Sermageois N°25 « En 1902, à la séparation de l'église et de l'état, Mr. d'Autumes, de La Vaudelle, accepta de devenir propriétaire de la cure. Mais il demanda et obtint, de la municipalité, que la somme versée par lui fût utilisée à l'achat d'une horloge pour le clocher. Cette horloge fut achetée quelques années plus tard. »

En comparant des photos de 1906 et de 1913, on peut situer l'installation entre ces deux dates.

Vie Communale

Un bon coup de neuf !

Rénovation de la mairie

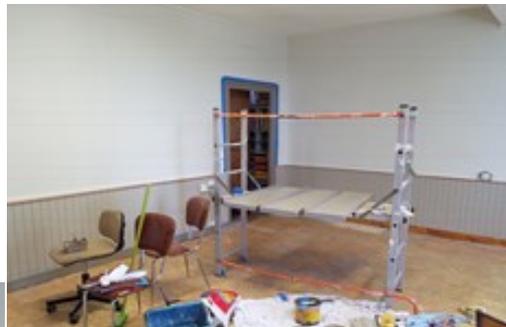
Elle en avait besoin,... et bien c'est chose faite, la mairie a connu au cours de l'été 2020, un bon coup de neuf !

Lors de la période de fermeture de la mairie, une bonne poignée de bénévoles et élus, accompagnée de Marielle et Hervé, s'est attelée à la remettre en état. Pinceaux, rouleaux, escabeaux, peinture, colle, tournevis, chiffons, sans oublier la bonne humeur, étaient de rigueur pour œuvrer et permettre à cette salle, « vitrine » de la commune, de retrouver une jeunesse.

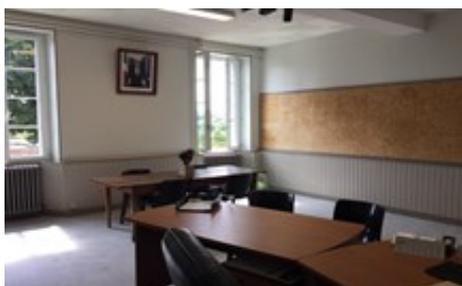
Les murs ont été en partie recouverts de toile de verre et repeints, l'option du linoléum a été choisie pour le sol, les tommettes d'origine étant en trop mauvais état.

Les meubles ont été remplacés pour permettre une meilleure organisation de l'accueil et du rangement des différents documents, tout ceci à moindre coût...

A mi-chantier



Et une deuxième couche...



Merci à Roger M, Régis G, Lydie K, Alain C, Céline M, Hervé R, Fanny C, Olivier B, Jean Pierre C, Isabelle C, Dominique S, ces bénévoles, élus et agents pour leur dévouement et leur entrain à la tâche.

Vie Communale



Rénovation du puit, coulage de la semelle et création de la charpente.



Après la rénovation du crucifix, remise en place avec l'aide des bénévoles.

Remise en peinture de l'accès au T3 de la maison Duvernoy par les drôles de dames de Sermages.



Vie Communale



Littérature sermagoise

Quelques mots de vos bibliothécaires Maryse et Françoise pour vous dire notre satisfaction de vous retrouver chaque semaine, vous nos fidèles lecteurs.

Nous espérons que vous prenez autant de plaisir que nous à nos petits moments de convivialités après avoir choisi vos lectures. Alors merci à tous de nous rejoindre chaque vendredi !

Maryse et Françoise

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont : chaque vendredi de 17h30 à 18h30 dans les locaux de l'ancienne école.



Téléthon 2020

Laurence TIENNOT-HERMENT, présidente de l'AFM-TELETHON nous a adressé un message en date du 21 septembre 2020. Nous vous le résumons en quelques lignes :

"Chers amis organisateurs,

Dès le premier Téléthon, une vague de générosité et de solidarité exceptionnelle est née en France, à l'origine d'un évènement unique au monde par son ampleur.

Chaque année, vous, en tant qu'organisateur, et tous les bénévoles qui vous accompagnent, **vous faites partie de cette équipe du Téléthon, championne du monde de la solidarité.**

Vous faites partie de ces centaines de milliers de bénévoles, des dizaines de milliers d'associations, des milliers de communes qui se mobilisent dans la fête et la bonne humeur. Chacun d'entre-vous est indispensable à cette chaîne exceptionnelle.

Cet évènement est aussi unique par les fonds récoltés indispensables pour soutenir des centaines de chercheurs et accompagner des milliers de malades mais également unique par la force que vous donnez aux familles concernées et par les victoires contre la maladie qu'il génère.

En effet, les Victoires sont là ! Dans des maladies que l'on disait incurables, des malades et leur famille voient leur vie changer. Jules, Hyacinthe, Soyenn, Elisa, Augustin...

Parce que vous nous donnez la force de guérir, nous avons, cette année plus que jamais, besoin de votre mobilisation. Le Téléthon aura bien lieu, sur les chaînes de France Télévisions, comme partout sur le territoire. Bien entendu, les conditions seront peut-être à adapter en fonction du contexte sanitaire mais je tenais à vous écrire pour vous dire que, plus que jamais, alors que les victoires se multiplient, nous comptons sur vous, **nous comptons sur votre fidélité.**"

A Sermages, nous sommes mobilisés depuis l'été pour la cueillette des fruits et légumes. Cette année, il y aura plus de confitures que de soupes car avec la sécheresse les légumes se sont faits rares... Mais nous ne désespérons pas et ferons appel à nos fidèles partenaires pour vous proposer le meilleur. Alain COLLIN a, déjà, beaucoup œuvré à la confection des confitures. Si vous souhaitez réserver vos pots dès maintenant, contactez Amandine par mail amandine.ricci@laposte.net elle vous réservera le meilleur accueil.

Info jeunesse

Coucou moi c'est Elena, j'ai fait ma première rentrée à l'école maternelle cette année. Au début j'étais vraiment impressionnée, beaucoup de changement pour moi entre la cantine et le bus. Mais très vite je me suis bien habituée et maintenant je suis très contente j'adore apprendre les chansons, écouter les histoires de maîtresse Céline, la récréation et prendre le bus avec mes copains de chez nounou. En plus j'ai trop de chance, je suis dans la classe avec ma cousine Flora. Et puis le soir je suis très heureuse de retrouver ma sœur Anna, j'essaie de lui apprendre à écouter mais je n'y arrive pas encore !

Elena P



Cette année, j'ai fait ma rentrée en classe de 6e au collège de Moulins-Engilbert. Je suis super content d'avoir retrouvé mes copains et je m'en suis même déjà fait de nouveaux. Tout se passe super bien. Je me suis inscrit à la chorale et j'ai intégré la section des Cadets de la Sécurité Civile. Les mercredis après-midi, je participe à l'Association Sportive ce qui me permet de pratiquer plusieurs sports. Je me suis aussi proposé pour être délégué de classe. Sympa le collège!!

Colas L

Mail

La municipalité souhaite répertorier les adresses mails de tous les parents ayant des enfants en scolarité. Cette base de données servira à leur transmettre des informations que la mairie reçoit et qui peuvent leur être utiles.

Si vous acceptez de faire partie de cette base de données, merci de fournir vos coordonnées à l'adresse mail suivante : sermages58@orange.fr .

Agenda des Manifestations



Budget participatif nivernais du 15 octobre au 15 novembre

Le conseil Départemental de La Nièvre propose de voter pour des projets déposés en lien avec l'intérêt général, local ou départemental. Chaque projet concourt au développement, à la cohésion sociale et territoriale de La Nièvre.

Vous pouvez voter sur le site www.budgetparticipatifnivernais.fr ou à la mairie.



Commémoration du 11 novembre

Cérémonies dans chaque village, qui se dérouleront en comité restreint suite aux restrictions sanitaires (Covid-19)



4 et 5 décembre

Organisation annuelle du Téléthon. Le CCAS de Sermages fera sa traditionnelle vente de soupes et de confitures le samedi 5 décembre sur le champ de foire de Moulins Engilbert.

Soirée Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

Reprogrammation de la soirée "bretonne" de la communauté de communes en partenariat avec l'association SUD MORVAN EN SCENES (SMS) le samedi 12 décembre 2020 à la salle socioculturelle de Sermages avec le Duo Menguy / Le Pennec.

Le duo Menguy / Le Pennec, créé en 2013, propose un répertoire de danses bretonnes pour l'animation de festoù-noz, dans lequel se côtoient thèmes issus de la tradition populaire et compositions personnelles. Les parcours musicaux riches et variés des deux musiciens (musique irlandaise, formation jazz, DE musiques traditionnelles, sonneur de couple etc...) donnent au duo une couleur singulière et très personnelle, tant au niveau de l'arrangement que de l'interprétation des thèmes. Renseignements au 06.87.13.81.88



Dimanche 20 décembre

Noël des enfants organisé par le comité des fêtes et la commune.

Nous vous tiendrons informés du déroulement car cette année, même le Père Noël doit s'adapter aux conditions sanitaires.

ATTENTION

Suite aux conditions sanitaires, nous ne pouvons vous confirmer la tenue de ces manifestations. En effet, elles peuvent être annulées à tout moment.



Joies



Peines



Annonces



Décès de M. MARTIN Auguste le 1^{er} juillet 2020 à l'âge de 95 ans.
La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Décès de M. RAULT Serge le 18 juillet 2020 à l'âge de 63 ans.
La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr



Le sermageois est actuellement distribué dans vos boîtes aux lettres, une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints
Pour les dons occasionnels de DVD, livres et revues pour la bibliothèque.
Pour les dons de pots de confiture, pour le Téléthon.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses aux normes de la collecte, disponibles en mairie.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :

- 1 – Clepsydes.
- 2 – Mécanisme de mort cellulaire.
- 3 – Relevé d'identité bancaire. Il échange son droit d'aïnesse contre un plat de lentilles.
- 4 – Se bidonner.
- 5 – Abolition.
- 6 – Profit. De bonne heure.
- 7 – Nombre anglais. Déplacement d'air.
- 8 – Ver marin.

Verticalement :

- A – Avare selon Molière.
- B – Toxicomane.
- C – Faux acacia.
- D – Galette. Plante herbacée des régions tempérées.
- E – Retirées. Chiffre romain.
- F – Pâtisserie wallonne.
- G – Agence spatiale européenne. Atome.
- H – Isolée.

				4	5			7
9					2			1
1						5		
		3	2				4	5
						3		
	7						6	2
	6				4	1		
	5			9			8	
3				7				

Citation :

Révélation : Le yoga est français !

Le pantalon et le slip aux genoux, la main gauche qui maintient le pull au-dessus des hanches, un anus dilaté et une main droite qui tient deux feuilles de P.Q. :

Telle est la véritable position du lotus.

Les Nuls

On ne dit pas....., on dit.....

- On ne dit pas Léonard de Vinci, mais il devint bûcheron !
- On ne dit pas le système métrique, mais la société m'étouffe !
- On ne dit pas putain de clavier, mais secrétaire de direction !
- On ne dit pas être dans la merde jusqu'au cou, mais catacervicomerdose !
- On ne dit pas un match interminable, mais une rencontre entre mauvais joueurs !

Blagues :

Deux amis se rencontrent dans la rue. Le premier dit :
 - Tu as l'air inquiet ?
 - Oui, il y a de quoi, j'ai commencé ma carrière à Limoges, j'ai été limogé. En suite j'ai bossé à Vire, j'ai été viré. Maintenant, je travaille à Castres.....

Solutions du n°124-125

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	M	I	S	A	N	D	R	E
2	A	N	T	I	B	O	I	S
3	R	E	U	S		P	S	A
4	G	R	A	S	S	E	S	
5	E	T	R	E		E	O	N
6	L	E	T	A	L		L	U
7	L			U	E	L	E	
8	E	A	U	X		A	R	S

4	6	5	2	9	7	3	8	1
1	2	3	4	8	6	9	5	7
8	9	7	5	3	1	6	2	4
2	8	4	7	6	3	5	1	9
9	7	1	8	5	4	2	3	6
3	5	6	1	2	9	4	7	8
5	4	2	6	1	8	7	9	3
7	1	9	3	4	2	8	6	5
6	3	8	9	7	5	1	4	2